

BM&A
11, rue de Laborde
75008 Paris

Société par actions simplifiée au capital de
1 200 000 €
Inscrite sur la liste nationale des commissaires
aux comptes attachée à la Compagnie
Régionale des Commissaires aux Comptes de
Paris

TALENZ SOFIDEM LAVAL
Rue J.B. Lamarck
CS 52145
53021 LAVAL cedex 9

Société par actions simplifiée au capital de
80 000 €
Inscrite sur la liste nationale des commissaires
aux comptes attachée à la Compagnie
Régionale de Commissaires aux comptes
Ouest Atlantique

CATANA GROUP

Société Anonyme au capital de 15 353 089 euros

Zone Technique Le Port

66140 CANET EN ROUSSILLON

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LA REDUCTION DU CAPITAL**

**Assemblée générale mixte
du 29 février 2024 - résolution n° 14**

**Rapport des commissaires aux comptes
sur la réduction du capital**

**Assemblée générale mixte
du 29 février 2024 - résolution n° 14**

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 22-10-62 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer pour une durée de 24 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Fait à Paris et Laval, le 13 février 2024

Les commissaires aux comptes

BM&A

TALENZ SOFIDEM LAVAL

Eric Seyvos
Commissaire aux comptes

Philippe NOURY
Commissaire aux comptes